



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Régionale Sprint Urbain

Samedi 8 novembre 2025

Saint Martin de Ré – Ile de ré



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : CHARENTE-MARITIME ORIENTATION

Directeur de course : Patrick ROBIN

Arbitre : TALON JM

Contrôleur des circuits : PRUNIER JM

Traceur : Marianne PAULY

Saint-Martin-de-Ré^{fr}

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Saint Martin de Ré

Relevés : 2025

Cartographe : Robin P



Échelle : 1/4000°

Équidistance : 2.5m

Type de terrain : Ville fortifiée Vauban



ACCÈS

Fléchage : Entrée Saint Martin de Ré

Distance parking-accueil : 700m

Distance accueil-départ : 300m

Distance arrivée-accueil : 100m



HORAIRES

Accueil : La Poudrière St Martin de Ré 13 h

Départ : à partir de 14h00



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : Orange H :H20-21-35-40-45/Orange D :D20-21-35-40-45/ Orange H 50 et plus
Orange JH :H18-16-14 / Orange JD et D50+ : D18-16-14 -et D50 et plus / Bleu :D et H 12

Nombre de circuits initiation : 1 les D et H 10 devront être obligatoirement accompagnés « bleu »

Limitation du nombre de coureurs à 600



SERVICES

Un bon d'un passage du Pont de l'île de Ré par véhicule en covoiturage de 3 personnes et plus sera donné au Parking du pont le samedi matin jusqu'à 12 h30



TARIFS

Licenciés FFCO : 14 ans et - : 5€ ; 15 à 18 ans : 6.5 € ; 19 ans et + : 8.5€

Non-licenciés FFCO : 14 ans et - : 7.0€ ; 15 à 18 ans : 8.5€ ; 19 ans et + : 10.5€



INSCRIPTIONS

Date limite des inscriptions : 2 novembre

Inscription en ligne : site FFCO <https://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/>

Formulaire d'inscription (téléchargeable) à adresser, accompagné d'un chèque à l'ordre de CMO,

à : Daniel SEPANS 30 rue Pierre Buffère

17700 SAINT PIERRE LA NOUE jac.dan17@orange.fr



CONTACT

Marie COMPAGNON mariecompagnon4@gmail.com 06.79.70.77.32

CMO Robin Patrick 4 rue du Stade 17250 BEURLAY 07.81.0290.23

Compétition respectant la Charte Environnementale :

1/ Le covoiturage est une nécessité

2/ au ravitaillement les verres sont non jetables et réutilisables pour le lendemain.

3/ aucun déchet en forêt ou sur l'aire d'arrivée ne doit signaler notre passage, mise à disposition tri sélectif

4/ hébergement à proximité des lieux de course afin de limiter les déplacements

